

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS

Numéro SIRET : 26770213200015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FONTAINEBLEAU AVON

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS BOIS LE ROI

ANNEE 2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.23	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.24	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.25	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.26	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.28	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 77037	CCAS BUDGET CCAS BOIS LE ROI	BP 2020
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 943
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	178
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	23,12	23,11
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	18,73	1,87
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,20	0,20
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,71%	0,46%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	123,45%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,08%	0,01%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CCAS - 77 - BUDGET CCAS BOIS LE ROI		BP	2020
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	138 589,37	111 295,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 27 294,37
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	138 589,37	138 589,37

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 200,00	4 225,05
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 025,05	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 225,05	4 225,05
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	142 814,42	142 814,42

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	50 400,00	0,00	47 000,00		47 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	64 800,00	0,00	62 800,00		62 800,00
65	Autres charges de gestion courante	22 368,29	0,00	27 589,37		27 589,37
Total des dépenses de gestion courante		137 568,29	0,00	137 389,37		137 389,37
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		137 568,29	0,00	137 389,37		137 389,37
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 723,74		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	3 200,00		1 200,00		1 200,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 923,74		1 200,00		1 200,00
TOTAL		144 492,03	0,00	138 589,37		138 589,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 138 589,37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	30 200,00	0,00	25 495,00		25 495,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	98 000,00	0,00	84 300,00		84 300,00
75	Autres produits de gestion courante	800,00	0,00	1 500,00		1 500,00
Total des recettes de gestion courante		129 000,00	0,00	111 295,00		111 295,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		129 000,00	0,00	111 295,00		111 295,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		129 000,00	0,00	111 295,00		111 295,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 27 294,37

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 138 589,37

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 200,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	500,00	0,00	1 200,00		1 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		500,00	0,00	1 200,00		1 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		500,00	0,00	1 200,00		1 200,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		500,00	0,00	1 200,00		1 200,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	3 025,05
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 225,05
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
1066	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)		0,00	3 025,05		3 025,05
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	3 025,05		3 025,05
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	3 025,05		3 025,05
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 723,74		0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 200,00		1 200,00		1 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 923,74		1 200,00		1 200,00
TOTAL		6 923,74	0,00	4 225,05		4 225,05

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 225,05
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 200,00
--	-----------------

CCAS - 77 - BUDGET CCAS BOIS LE ROI	BP 2020
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	47 000,00		47 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	62 800,00		62 800,00
65	Autres charges de gestion courante	27 589,37		27 589,37
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 200,00	1 200,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		137 389,37	1 200,00	138 589,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	138 589,37
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 200,00	0,00	1 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 200,00	0,00	1 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 025,05
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 225,05
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 495,00		25 495,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	84 300,00		84 300,00
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00	0,00	1 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		111 295,00	0,00	111 295,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

27 294,37

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

138 589,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 200,00	1 200,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	1 200,00	1 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

3 025,05

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 225,05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	50 400,00	47 000,00	
604	Achats d'études, prestations de services	23 000,00	24 800,00	
60632	Fournitures de petit équipement		0,00	
6064	Fournitures administratives	150,00	300,00	
6135	Locations mobilières	750,00	750,00	
61551	Matériel roulant	100,00	500,00	
6182	Documentation générale et technique	500,00	200,00	
6184	Versements à des organismes de formation		500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	350,00	350,00	
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	13 000,00	
6247	Transports collectifs	1 300,00	1 300,00	
6257	Réceptions	11 500,00	4 500,00	
6262	Frais de télécommunications	500,00	500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	250,00	300,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	64 800,00	62 800,00	
6218	Autre personnel extérieur	3 800,00	51 500,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	40,00	10,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	260,00	50,00	
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	100,00	20,00	
64111	Rémunération principale	29 500,00	4 900,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 300,00	190,00	
64118	Autres indemnités	9 400,00	1 320,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 100,00	560,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	9 700,00	1 800,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 100,00	2 150,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	300,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	22 368,29	27 589,37	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	
6562	Aides	15 368,29	20 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	5 000,00	5 550,00	
658	Charges diverses de la gestion courante		39,37	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		137 568,29	137 389,37	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		137 568,29	137 389,37	
023	Virement à la section d'investissement	3 723,74	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	3 200,00	1 200,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	3 200,00	1 200,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 923,74	1 200,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 923,74	1 200,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		144 492,03	138 589,37	

CCAS - 77 - BUDGET CCAS BOIS LE ROI	BP 2020
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

RESTES A REALISER 2019 (11)	+	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	138 589,37

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 200,00	25 495,00	
706	Prestations de services	30 200,00	25 495,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	98 000,00	84 300,00	
7474	Communes	98 000,00	80 000,00	
7478	Autres organismes		4 300,00	
75	Autres produits de gestion courante	800,00	1 500,00	
758	Produits divers de gestion courante	800,00	1 500,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		129 000,00	111 295,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		129 000,00	111 295,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		129 000,00	111 295,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

27 294,37

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

138 589,37

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCAS - 77 - BUDGET CCAS BOIS LE ROI	BP 2020
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	500,00	1 200,00	
2184	Mobilier	500,00	1 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Total des dépenses d'équipement	500,00	1 200,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	500,00	1 200,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	500,00	1 200,00	

+	RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	3 025,05
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 225,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 025,05	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		3 025,05	
Total des recettes financières			3 025,05	
TOTAL RECETTES REELLES			3 025,05	
021	Virement de la section de fonctionnement	3 723,74	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	3 200,00	1 200,00	
28182	Matériel de transport	800,00	960,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 400,00	0,00	
28184	Mobilier		240,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 923,74	1 200,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		6 923,74	1 200,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 923,74	4 225,05	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 225,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles		1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
Equipements municipaux (2)		1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
Equip. non municipaux (c/z04) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
RAR N-1 et reports	0,00	3 025,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,05
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	4 225,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 225,05
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	4 225,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 225,05
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	4 225,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 225,05

FONCTIONNEMENT

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	75 189,37	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	138 589,37
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	75 189,37	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	138 589,37
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	85 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00	0,00	0,00	0,00	111 295,00
RAR N-1 et reports	0,00	27 284,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 284,37
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	113 084,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00	0,00	0,00	0,00	138 589,37

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et L.5211-14 + L.5711-1 et R.6711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	---	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	4 225,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 225,05
Dépenses réelles		0,00	4 225,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 225,05
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	0,00	3 025,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,05
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	3 025,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,05
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
2184	Mobilier	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		0,00	4 225,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 225,05
Recettes réelles		0,00	3 025,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 025,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,05
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	3 025,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,05
Recettes d'ordre		0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
28182	Matériel de transport	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00
28184	Mobilier	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	75 189,37	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	138 589,37
Dépenses réelles		0,00	73 889,37	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	137 389,37
011	Charges à caractère général	0,00	3 600,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 600,00	0,00	0,00	0,00	24 800,00
60622	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6135	Locations mobilières	0,00	760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760,00
61551	Matériel roulant	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (colissions...)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	62 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 800,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00
6332	Colissions versées au F.N.A.L.	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6336	Colissions CNFPT et Centres de gestion	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
64111	Rémunération principale	0,00	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
64112	NBI, SFT et indemnités de résidence	0,00	190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00
64118	Autres indemnités	0,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,00
6451	Colissions à l'U.R.S.A.F.	0,00	560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560,00
6453	Colissions aux caisses de retraite	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6455	Colissions pour assurance du personnel	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	7 589,37	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 589,37
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6562	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	5 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 550,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	39,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39,37
Dépenses d'ordre		0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6911	Dotations aux amort. des immos incorporables et corpore	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0,00	113 094,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00	0,00	0,00	0,00	138 589,37
Recettes réelles		0,00	113 094,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00	0,00	0,00	0,00	138 589,37
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	27 294,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 294,37
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	27 294,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 294,37
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00	0,00	0,00	0,00	25 495,00

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74	Dotations, subventions et participations	0,00	84 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 300,00
7474	Communes	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
7478	Autres organismes	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	02		Total
	01 Opérations non ventilables	Administration générale du C.C.A.S.	
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	75 189,37	75 189,37
Dépenses de l'exercice	0,00	75 189,37	75 189,37
011 Charges à caractère général	0,00	3 800,00	3 800,00
042 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	62 800,00	62 800,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 200,00	1 200,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	7 589,37	7 589,37
RECETTES TOTALES (2)	0,00	113 094,37	113 094,37
Recettes de l'exercice	0,00	85 800,00	85 800,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	84 300,00	84 300,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	1 500,00	1 500,00
Restes à réaliser - reports	0,00	27 294,37	27 294,37
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	27 294,37	27 294,37

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales

CHAPITRES (1)	523 Actions en faveur des personnes en	Total
DEPENSES TOTALES (2)	20 000,00	20 000,00
Dépenses de l'exercice	20 000,00	20 000,00
65 Autres charges de gestion courante	20 000,00	20 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 523 5230 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	20 000,00
Dépenses de l'exercice	20 000,00
65 Autres charges de gestion courante	20 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
DEPENSES TOTALES (2)	43 400,00	43 400,00
Dépenses de l'exercice	43 400,00	43 400,00
Dépenses à caractère général	43 400,00	43 400,00
RECETTES TOTALES (2)	25 495,00	25 495,00
Recettes de l'exercice	25 495,00	25 495,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 495,00	25 495,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 61
	610 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	43 400,00
Dépenses de l'exercice	43 400,00
Charges à caractère général	43 400,00
RECETTES TOTALES (2)	25 495,00
Recettes de l'exercice	25 495,00
70 Produits des services, du domaine et \	25 495,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 225,05	4 225,05
Dépenses de l'exercice	1 200,00	1 200,00
Non individualisées en opérations	1 200,00	1 200,00
21 Immobilisations corporelles	1 200,00	1 200,00
Restes à réaliser - reports	3 025,05	3 025,05
Non individualisées en opérations	3 025,05	3 025,05
001 Solde d'exécution de la section d'investis	3 025,05	3 025,05
RECETTES TOTALES (2)	4 225,05	4 225,05
Recettes de l'exercice	4 225,05	4 225,05
Non affectées aux opérations	4 225,05	4 225,05
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 200,00	1 200,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 025,05	3 025,05

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 762,25€			18/06/1999
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres Immo corporelles	10	18/06/1999
Linéaire	Autres immo corporelles	2	18/06/1999
Linéaire	Autres immo corporelles	15	18/06/1999
Linéaire	Autres instal techniques	6	18/06/1999
Linéaire	Frais d'études	2	18/06/1999
Linéaire	Frais recherche/développement	2	18/06/1999
Linéaire	Licences	2	18/06/1999
Linéaire	Matériel de transport	10	18/06/1999
Linéaire	Matériel informatique	5	18/06/1999
Linéaire	Mobilier	10	18/06/1999

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CCAS - 77 - BUDGET CCAS BOIS LE ROI

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	2	2	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	1	1	0	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	2	2	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/85/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 50% (quotité de travail = 50%) présent toute l'année correspond à 0,5 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,6 * 0,72).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CCAS - 77 - BUDGET CCAS BOIS LE ROI

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois ou niveau de la catégorie A1 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois ou secrétaire du maire des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

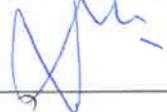
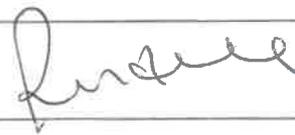
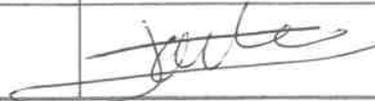
Présenté par le Le Président,
 A Bois-le-Roi, le 12/03/2020
 Le Le Président,

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES : Pour : 13
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session
 A Bois-le-Roi, le 12/03/2020

Date de convocation : 09/03/2020

Les membres du Conseil d'administration,

David DINTILHAC	
Marie-Hélène PRUZINA	
Anne DEKKER	
Michèle SALIOT	
Elisabeth BOYER	
David DE OLIVEIRA	
Camille GIRE	
Irène TEIXEIRA	
Catherine BETTINELLI	
Josiane BOSC	
Sandrine SIMON	
Jacques CHARBONNIER	
Raphaël JOUBEAUX	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Raymonde BURGEVIN	
Michel LEFEVRE	
Delphine REDEKER	
Bruno MASCARO	

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/03/2020 et de la publication le

A Bois-le-Roi, le 19/03/2020

